

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 15

Artikel: Il faut si peu
Autor: Gaillard, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

CULLY

LORSQU'EN 1798, l'Assemblée provisoire des représentants du Pays de Vaud était réunie à Lausanne, sur la proposition d'un de ses membres, M. Jules Muret, elle décréta, à l'unanimité, le 7 mars de la dite année, que le major Davel avait bien mérité de la patrie, et qu'elle laissait aux autorités futures le soin de lui ériger un monument. Mais les exigences toujours croissantes de ces temps difficiles mirent un obstacle à l'exécution de ce décret. Il en fut de même sous l'Acte de médiation de 1803, ainsi que sous le régime cantonal qui lui succéda.

Remarquons ici que l'histoire du major Davel n'était guère connue que des gens qui avaient une certaine instruction et possédaient des renseignements sur l'histoire du pays. Celle-ci en faisait d'ailleurs une mention si succincte, qu'en 1805, Frédéric-César de la Harpe jugea nécessaire, pour l'édification du peuple vaudois émancipé, de reproduire l'histoire du major qui se trouvait, sous forme d'épisode, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus*, ouvrage aujourd'hui fort rare, publié à Amsterdam en 1726 et attribué à M. Barnaud, pasteur à la Tour-de-Peilz.

Frédéric-César de la Harpe entreprit donc la réimpression de cette relation, qu'il compléta par diverses notes. Mais ces notes, dans lesquelles il rappelait certaines vexations exercées par LL. EE. dans les dernières années de leur domination, donnèrent quelques inquiétudes au gouvernement vaudois, qui y vit sans doute une source de difficultés politiques. Cette autorité fit en conséquence cesser immédiatement l'impression de l'histoire de Davel et saisir les cinq premières feuilles déjà tirées.

L'imprimeur Hignou, qui avait habilement soustrait deux exemplaires de chacune de ces cinq feuilles, y ajouta les deux ou trois autres tirées seulement en épreuves et parvint ainsi à compléter deux exemplaires de l'ouvrage, dont l'un, recueilli par M. Rickly, étudiant à l'Académie et bibliographe distingué, fut donné par lui à la Bibliothèque cantonale. L'autre devint la propriété d'un Lausannois.

Cependant, la relation historique de l'entreprise du major, contenue dans l'ouvrage de M. Barnaud, dont nous venons de parler, fut publiée à part, en 1838, par les soins de M. Gaulieur-L Hardy, professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne, alors que la question d'un monument à élever au major Davel fut remise sur le tapis.

Mais avant 1838, et ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'histoire de Davel était très peu connue dans le peuple. Une tradition avait cependant conservé à Lavaux et surtout à Cully le souvenir, un peu vague, de cet homme extraordinaire ; car un siècle après son exécution, soit le jeudi 24 avril 1823, quelques salves d'artillerie furent tirées à sa mémoire, à Lausanne et à Cully.

A partir de ce moment, on exprima généralement le désir d'élever à Davel le monument décrété en principe le 7 mars 1798.

Ce projet fut combattu par le système politi-

que alors régnant, mais le général Frédéric-César de la Harpe, décédé le 30 mars 1838, ayant, par disposition testamentaire, fait un legs de 160 francs destiné à consacrer, dans le chœur de la cathédrale, une inscription à la mémoire de Davel, et chargé M. le professeur Monnard de l'exécution de cette disposition, l'inscription gravée sur une plaque de marbre blanc, encastree dans le mur, fut inaugurée le 24 avril 1839.

D'un autre côté, les habitants de Lavaux, voulant avoir chez eux un monument digne du martyr de notre indépendance, nommèrent à cet effet un comité composé des notabilités du district. Et celui-ci s'empressa d'ouvrir une souscription nationale qui ne tarda pas à se couvrir de nombreuses signatures.

La somme nécessaire à l'érection du monument étant réalisée, le comité en confia l'exécution à M. Doret, marbrier et sculpteur à l'Arabie, près Vevey. Non seulement cet artiste ne voulut faire aucun bénéfice sur cette œuvre patriotique, mais ses ouvriers y travaillèrent gratuitement. Le monument consiste en un obélisque de marbre noir des carrières de St-Triphon, portant sur deux de ses faces le millésime de l'année où il fut élevé (1841), et deux inscriptions, dont un quatrain, dû à M. Juste Olivier.

Lorsque le monument fut achevé dans les ateliers de M. Doret, il fut transporté, par le lac, de Vevey à Cully, pour être élevé sur la place d'armes, où, le 31 mars 1723, le major Davel avait réuni sa troupe pour marcher sur Lausanne. L'obélisque fut mis sur son piédestal en présence du comité, de plusieurs souscripteurs et d'un nombre considérable d'assistants.

On avait préalablement placé, dans une niche pratiquée à cet effet dans le piédestal, une boîte en fer renfermant la copie des interrogatoires subis par le major et quelques autres objets de notre époque.

L. M.



ON NOVE TRUC POR SÈ RÉDUIRE

ETAI dein noutron velâdzo, le dzor de la Mi-tautein. N'aviant émodâ dévant dzor por cliau déssus, ma fenna, mon valet et mé, et fenameint que le solet mouessive derrâi le Scex Rodze que n'étaient dza su la Vy Bovâire. Ein Pertse, lou vatséran âriâvont dza, et n'eint pu allâ vâire noutré vâse qu'avont fé on pecheint compte, sutot la Botsârda qu'âve avortâ dé fory et que mé baillive tant min dé souci.

Quand n'eint zu biu de lassé, no nò seint eincantâ vé le lé por bâire quartetta avoué lou z'amis et vaire dansi tota clia jeunesse. A dji z'hâores, monsu le menistre est arrevâ et prestiet tot le mondo a étâ l'oure predzi. L'évoue m'a sâutâ ès z'uets quand é no za dèvesâ dé noutron bé paï que le Bon Dieu a tant bin vouardâ tant quora, de bouenheur que n'eint d'être Suisses.

Apré que n'eint zu dinse neri noutr' esprit, no za faillhu mouesâ à noutr' estema. Dézo on crâ-

fie (gogant) ès Lagots, n'ein fé, avoué dé z'amis, on véretâbllio bantiet que n'eint teria di lou sats : tsambetta, sâuccesson, salârda ai le favioules, brecés, bouegnets, et per lé dessus on vére de bon.

Quand le solet a étâ catcha derrâi le Tsamouessère, n'eint émodâ assebin por torna tsi-no. Bas per Dézo lou Scex, à n'on carre, ié te pas risquâ dé trepâ su David Torgnolet qu'étâi éteindu, à râi déver dein le médillon et qu'âve la mena tota passâie d'on qu'a trua medja et trua biu.

— Tiet fé te inque, Torgnolet, qu'y l'y einterve ?

— Oh ! que mé répond, y vâie tré tot veri : lou tsalets, lou Scex, le dzau, et ma fâi, y atteinde dé vâire se épâi ma baraqua pâsse por vito eintra dedein et m'allâ cutsi.

N.

Les jeux du hasard et de la médecine. — C'est un excellent médecin, qui prodigue à ses malades les soins les plus assidus : outre sa profession, il ne connaît qu'une passion : les cartes. Il est, comme disent les bonnes gens, joueur dans l'âme.

A quoi pensait-il donc, l'autre jour, lorsque, sa montre d'une main, et le poulx du malade dans l'autre, on l'entendit murmurer :

— Six... sept... huit... neuf... dix... valet... dame... roi...

IL FAUT SI PEU

LE maître appartient à la vieille école ; c'est le digne, le raide, l'inflexible magister, dont l'autorité fait régner une discipline de fer dans la classe de 40 à 50 écoliers et écolières de 12 à 16 ans. On le craint plus encore qu'on ne le respecte, car il sait jouer de la schlague et appliquer des gifles retentissantes. Il est fort considéré de la population ; les pères et les mères, les premiers surtout, le tiennent en haute estime, non seulement pour ses talents pédagogiques et les brillants résultats qu'il obtient, mais pour sa maîtrise à assouplir les volontés les plus rebelles, les caractères les plus obstinés. Il apprend l'obéissance, le respect, triomphe de la paresse, prépare à la vie saine, utile et laborieuse. L'âge et un catarrhe chronique n'augmentent pas sa patience, et nous, gamins, la mettons bien souvent à l'épreuve ; il semble que la crainte même nous émoustille, que le silence nous pèse, et nous éprouvons une jouissance orgueilleuse à nous taquiner en cachette, à nous jouer des farces, à rire en nous aplatissant sur la table, quitte à nous attirer la foudre sur la tête.

Ainsi, dans une leçon d'arithmétique, laissés à nous-mêmes, nous, les aînés, nous alignions des chiffres, combinaisons de opérations sans parvenir à résoudre un problème, quand, dépité, je lance à mon voisin ce distique-à-à :

Arithmétique à Bonzon,
Treï et dou font ion,

qui provoque un de ces rires étouffés, plus communicatifs et moins répressibles qu'un éclat libre et franc. Découvert, je reçois la plus magistrale des gifles, en valant bien cinq ordinaires (treï et dou), mon distique n'ayant pas éveillé le moindre sourire amusé chez le maître, et ma franchise ne l'ayant en rien désarmé.

Autre incident, plus grave :

Dans la dernière leçon du jour, nous moulions de belles lettres dans notre cahier d'écriture, et cela ne nous enthousiasmait nullement ; nous sou-

pirions après la liberté et cherchions des distractions. Jules sort alors une vieille pièce de monnaie en cuivre, rouillée, usée, à peine lisible, la met en évidence et me souffle : piastre.

Nous trouvons ce mot baroque et il n'en faut pas davantage pour nous amuser; il est nouveau, il sent l'exotisme et nous l'accolons encore à Piâtse, surnom d'une famille, auquel nous l'apparentons. L'expression « piastre à Piâtse » nous ravit, les diptongues nous remplissent la bouche et sonnent comiquement.

La leçon terminée, nous nous levons pour la prière. Je suis le premier de la classe; c'est à moi que revient l'honneur, peu envié, de la dire. Au moment où je commence; « Allons en paix », Jules pousse la pièce bien en vue sur la table en murmurant : piastre. Il n'en faut pas davantage pour me chatouiller le gosier, chavirer la pensée, sacrifier le sérieux de commande au naturel léger et badin. Je bredouille : « Vivons en paix, que l'amour de Dieu... » en m'élevant par degrés rapides du ton grave au ton chantant, pour finir en une explosion étouffée et sacrilège.

Stupeur générale, yeux écarquillés et poitrines haletantes; puis tous glissent vers la porte, sauf moi, qu'un mot du maître retient impérieusement en place. Ai-je peur? Je ne sais, tellement je suis bouleversé. Ma faute est grave et je m'attends au pire; et cependant quelque chose me dit que le cas n'étant pas ordinaire, la punition le sera aussi.

— Viens ici, me dit le maître d'une voix sans colère, presque affectueuse, de sa voix grave, imposante, qui obtient tout ce qu'elle veut.

J'étais affalé dans mon banc, au fond de la classe; je m'avance vers le pupitre, tremblant, rougissant et pâlisant tour à tour. J'avoue franchement ce qui s'est passé, en baissant les yeux, regardant seulement les mains nerveuses et maigres, habiles à lancer des calottes : elles ne frémissent pas, elles se retiennent l'une l'autre, se serrent, s'assouplissent.

— Elles renoncent, pensé-je.

Je lève la tête : le regard fatigué, mais clair et profond du maître, me sonde longuement. Silence. Enfin, je saisis quelques mots :

— Mauvais exemple... Offense à Dieu... Copier en entier le psaume 119, en trois jours.

Pas de sermon, pas de schlague, pas de cachot; je suis libre, sans humiliation; j'éprouve comme une délivrance et un respect doublé d'affection pour la mansuétude du maître; il me semble avoir découvert un nouvel homme en lui et je ressens un bonheur tout nouveau. Il faut si peu pour toucher le cœur d'un enfant, comme il faut si peu pour amuser sa fantaisie et faire pouffer son rire, même et surtout dans l'atmosphère particulière d'une classe.

A. Gaillard.

MAX BUCHON

 A poésie que nous donnons dans le numéro de ce jour est de Max Buchon, prosateur et poète français, mort à Salins (Jura), en 1870.

Cet écrivain affectionnait beaucoup la Suisse où il avait fait ses études. Ardent ami de nos institutions, esprit enthousiaste et cœur chaleureux et sincère, imbu d'idées républicaines, Max Buchon s'attira le courroux du gouvernement impérial qui l'exila.

Buchon est connu par ses traductions des charmantes nouvelles de Gotthelf et d'Auerbach, des contes de Grimm, des populaires et réalistes poésies de Hebel, de Heine, de romans francs-comtois que la *Revue des Deux-Mondes* a publiés et d'autres petits ouvrages encore. Quelque temps avant sa mort, il a donné un intéressant travail intitulé *les fromageries francs-comtoises comparées à celles de la Gruyère et de l'Emmenthal*, qu'il a dédié au Conseil d'Etat du Canton de Vaud. Il termine sa dédicace par ces mots : « Veuillez bien, Messieurs, ne voir dans cet hommage qu'un indice de la haute estime que je professe pour la Suisse après y avoir passé cinq ans d'exil... »

Prosateur et poète, Buchon reste toujours simple, naïf et populaire avec beaucoup d'esprit et de talent d'observation. Rien ne lui échappe, il étudie tous les côtés des choses sans se laisser épouvanter par la trivialité : sa lyre sait habiller convenablement ce que la prose laisse nu et déforme. C'est là, selon nous, le caractère distinctif de Buchon, envisagé comme poète principalement.

Nous avons dit que sa lyre poétisait tout, même ce qui peut paraître d'une grande trivialité, le plus ennemi de la poésie : *La soupe au fromage* est une preuve de notre assertion. C'est par cette citation que nous termineront cette courte biographie.

LA SOUPE AU FROMAGE

*La marmite est sur le feu,
Mettons-y du beurre;
Ne craignez que le trop peu,
Et sitôt qu'il pleure,
La farine et les oignons,
Et de notre mieux soignons
La soupe au fromage.*

*Les oignons bien fricassés,
Versez l'eau bouillante :
Pour faire à son gré laissez
La flamme brillante;
Un peu de sel, mais pas trop,
Et voilà partie au trop
La soupe au fromage.*

*Du pain les plus beaux croûtons
Vite à la soupière,
Et par couche entremettons
Notre vieux gruyère.
Pour le coup versez-moi là
Votre marmite... et voilà
La soupe au fromage!*

*Quels superbes filets blancs
La soupière grise
Fait rayonner de ses flancs
Sitôt qu'on y puise!
Quel ineffable fumet
Lance à notre nez gourmet
La soupe au fromage!*

*Dieu! comme cela descend!
Qu'en dis-tu, compère?
Second service à présent :
Les deux font la paire!
J'ai soif à n'y plus tenir,
Mais il faut d'abord finir
La soupe au fromage!*

*Maintenant le verre en main!
Certe, on peut bien boire
Sans penser au lendemain,
Quand de tout « déboire »
On est sûr d'être vainqueur
En s'appliquant sur le cœur
La soupe au fromage!*

Max Buchon.

LA PLUS BELLE

Variations à la manière de... P. Géraldy.

 ON petit, si tu lisais autre chose que des journaux sportifs, tu saurais qu'on vient d'élire la plus belle femme de France, mais pour une année seulement !

Vois-tu, mon petit, tu es un jeune homme, et tu vas avoir, toi aussi, à juger de la beauté d'une femme ! Enfant, tu ne voyais en tes compagnes de jeu que des êtres faibles, susceptibles, boudeurs et pleurnicheurs !... Aujourd'hui, tu es un jeune homme, et, ELLES, des femmes !

Lève la tête et regarde-les !

Si quelque femme te plaît, songes-y, mais n'en laisse rien paraître ; tu serais perdu !

Des yeux bleus, un teint de fleur, un visage avenant éclairé d'un sourire : tu es en face de la source de tous tes tourments !

Une gravure de prix exige un cadre riche. Ne t'étonne pas de la faveur que les femmes font aux bijoux : elles estiment que le cadre suffit !

Des yeux qu'on cachent semblent plus beaux : leur feu en devient plus mystérieux !

Se jeter aux pieds de sa belle ? — Sois pru-

dent, mon petit : ce siècle compte tant de sportives !

Mieux vaut être un homme faible qu'une femme forte : elles ont des faiblesses imprévues.

Qui t'a dit : « Beauté passe... » Malheureux ! la Beauté reste... mais à quel prix !

Tu dis : « Je t'aime parce que tu es la plus belle ! » Elle songe : « Une belle femme pauvre vaut cent hommes riches et laids ! » Ainsi, elle te vaut cent fois !

La beauté passe, la bonté reste !... Admettons ! mais il arrive que les douceurs tournent à l'aigre !

Elle est belle, belle entre les belles !... Mais écoute comment elle parle d'une autre belle femme !

Mon petit, dans l'ombre, une belle femme ne se distingue guère !

Savais-tu, peut-être, qu'un homme est toujours assez beau s'il gagne assez d'argent !

L'amour embellit la femme ! Aime plutôt une femme laide : ton amour l'embellira !

S'il n'y avait ni fleurs, ni parfums, ni bijoux, ni toilettes, il n'y aurait que des femmes ! Dieu merci ! l'arsenal abonde en armes : nous ne manquerons jamais de belles femmes !

St-Urbain.

Humour irlandais. — Putt était employé dans une carrière. Il reçut un jour l'ordre de porter à quelques ouvriers un tonnelet de poudre.

En arrivant, il s'assit, attendant les ouvriers, sur son tonnelet, bourra sa pipe et l'alluma.

Un contremaître survint :

— Malheureux, vous êtes fou de fumer si près de votre poudre ; vous ne savez donc pas que, l'année dernière, douze idiots de votre espèce ont été mis en mille morceaux pour avoir fait pareille imprudence ?

Tirant de sa pipe une énorme bouffée, Putt répondit :

— Ça ne pourrait jamais arriver ici, je suis bien tranquille...

— Pourquoi ? reprit l'autre.

— Parce que, dit Putt, nous ne sommes que deux ici.

UN MÉCONTENT

 EST « tépatant » me disait un de la ville, il faut qu'il y ait des privilèges dans notre patrie, autrefois c'étaient les nobles qui en étaient comblés, maintenant ce sont les paysans. Il n'y en a plus que pour eux ; tout leur est dû. Le parlement ne s'occupe qu'à les encourager, à les combler de faveurs, c'est « empoisonnant ».

— Qu'est-ce que tu me racontes-là ? Est-ce que tu connais la condition du paysan ?

— Si je la connais ? Je ne connais qu'elle. L'argent lui tombe du ciel ; il n'y en a plus que pour lui. S'il pleut, ses légumes poussent ; s'il y a du soleil, ses fruits mûrissent ; s'il neige et si le thermomètre descend à dix degrés au-dessous de zéro, tous ses ennemis : campagnols, mulots, chenilles et autres rapaces sont anéantis. Le temps, tu le vois, le favorise aussi ; le temps ne s'occupe que du paysan.

J'avais une forte envie de rire.

Je regardai mon interlocuteur pour m'assurer qu'il parlait sérieusement.

— Allons, répliquai-je, avoue que le temps s'occupe aussi du citadin et que le soleil luit pour tout le monde.

Je crus que le gaillard allait me dévorer tout cru.

— Ah ! tu trouves que le temps est équitable, qu'il est gouverné par un esprit souverain de justice ? Mais il faut que tu sois complètement idiot, mon pauvre ami, pour supposer des choses pareilles. S'il pleut, je suis dans l'obligation d'acheter un imperméable, moi, et c'est cent francs qui sévissent de ma poche. S'il neige, s'il gèle, il faut que je triple ma consommation de charbon et si tu crois que le marchand me le vend meilleur marché parce que je lui achète en gros, tu te leures. S'il fait chaud, il faut que j'aille à la montagne, la ville est « empoisonnante » l'été et pourtant, mon vieux, tu n'as pas idée de ce que je me fais estamper ; c'est à croire que ce sont des crabes qui se sont faits les fournisseurs des citadins ; ils les dévorent vivants. Ah ! si tu oses comparer mon sort à celui du paysan. Lui,